## Participation à des manifestations scientifiques

Le dossier de participation à une conférence doit comprendre :

- 1. Une fiche de candidature remplie et signée par l'intéressé ;
- 2. Une demande établie par l'intéressé adressée à Monsieur le Directeur S/C de la voie hiérarchique portant l'avis du responsable de l'équipe;
- 3. Le procès-verbal du conseil de division signé par tous les membres ;
- 4. La lettre d'acceptation;
- Une version complète de l'article (Format papier + numérique envoyée à l'adresse dep.suivi@csc.dz);
- 6. L'appel à communication et toute pièce portant les frais d'inscription.

Remarque : Pour les conférences en Algérie la version numérique des articles doit être envoyée aux adresses suivantes :

URASM : E-mail : suivi\_urasm@csc.dz

URTI : E-mail : suivi\_urti@csc.dz

UDCMA : E-mail : suivi\_udcma@csc.dz